



## vol a l'étalage à claire's : quelles sont les conséquences ?

Par **jeregrette**, le 15/11/2011 à 19:56

**Bonjour, (on dit Bonjour en arrivant quelque part)**

Voilà : je ne sais pas ce qu'il m'a pris. J'ai entendu parler de beaucoup de filles qui avaient par habitude de voler sans problème, alors j'ai fait la pire erreur possible, j'ai volé 2 articles dans un magasin Claire's pour une somme de 18 euros. La gérante du magasin m'a surpris et a appelé les agents de sécurité, en présence de la police, pour me faire signer un papier avec toutes mes informations personnelles, papier qui sera envoyé au tribunal.

J'ai honte, vous n'imaginez pas à quel point. Le pire est que je suis en licence de droit et j'ai peur des conséquences.

Vais-je recevoir une convocation devant le tribunal ? Qu'est ce que je risque ? Vais-je recevoir une lettre ?

Je précise que c'est la première fois, mon dossier judiciaire était jusqu'à présent vierge et je suis majeure.

Je vous remercie de me donner un avis juridique et réaliste à mon problème.

Par **rosanita**, le 15/11/2011 à 19:58

La gérante du magasin a-t-elle porté plainte contre vous,

Sinon vous devrez attendre la convocation au tribunal.

Vous risquez la prison et une amende.

Par **jeregrette**, le 15/11/2011 à 20:04

oui elle a porté plainte, mais l'agent de police m'a dit que en réalité, il était rare dans une telle situation que la procédure aille plus loin .... est-ce possible ?

Par **rosanita**, le **15/11/2011** à **20:16**

Oui tout est possible,

Vous verrez bien

Par **bellabelle**, le **30/07/2021** à **23:42**

bonjour, je sais que c'est tard deja 10 ans mais qu'avez vous eu ?

Par **marouil**, le **31/07/2021** à **19:14**

a part une obligation d'apprendre l'orthographe pour une licence en droit, vous voulez dire ?

Par **Marck\_ESP**, le **31/07/2021** à **23:32**

Bonsoir

10 ans plus tard vous aurez de la chance si vous avez une réponse ! 😊😊